

A.1 Alimentation responsable et production locale



Contexte et enjeux

De son lieu de production jusqu'à nos assiettes, la nourriture que nous ingérons peut avoir une empreinte carbone conséquente si l'on n'y prête pas attention. Cette empreinte carbone peut être réduite avec quelques mesures simples. L'axe prévoit de sensibiliser les personnes qui gèrent et fréquentent les établissements publics, qui organisent des manifestations sur le territoire communal ainsi que la population, leur permettant de réduire leur impact alimentaire sur l'environnement.

Objectifs 2030

Informier et sensibiliser la population sur l'impact de ses choix en termes d'alimentation ; favoriser la culture et la production de denrées alimentaires sur le territoire communal et à proximité ; renforcer les circuits courts et la vente directe en mettant en relation les producteurs et les consommateurs.

Réduction des émissions de CO ₂ (t./an) par les acteurs de la commune			Adaptation face aux changements climatiques
Scope 1 :	Non	Scope 2 : Non	Scope 3 : Oui
			Non

Mesure(s)

- A.1.a Menus éco-responsables
- A.1.b Potagers individuels ou communautaires
- A.1.c Produits de la vente directe et invendus locaux

Coûts estimatifs

Planification :	~CHF 25'000.-	-
Réalisation :	~CHF 50'000.-	sera précisé après la phase de planification